

HISTOIRE DE L'UNION EUROPEENNE

[Un dossier documentaire est associé à ce cours, intitulé "Textes et Documents sur l'UE" Les numéros de document y renvoient.

D'autres documents renvoient à Cliotexte, et les liens de ces documents sont inscrits dans la page des sources et documents du cours.

Parfois, la source est indiquée par un lien direct.]

Introduction :

Idée conçue dès le XIX^e siècle, formulée politiquement après la guerre 14-18 (Briand) puis de nouveau après la seconde guerre mondiale.

Période? De 1948 à nos jours, processus en cours

Questions du sujet qui préparent le plan :

Pourquoi commence t-on à la réaliser en 1948?

Quels ont été les objectifs de cette Union?

Quelles ont été les principales étapes de l'Union Européenne?

Comment fonctionne l'Union Européenne? De quelle nature est cette entité "politique"?

Quels sont les enjeux de la constitution en cours de discussion aujourd'hui?

Problématique générale : Que constitue l'Union européenne? Est-ce une union économique, politique, une confédération, une fédération, un empire en formation? Ou une entité novatrice?

I - Le contexte du début de la coopération européenne

Quel est le poids de la guerre froide, la part de la volonté des Européens, et ses limites?

Etude du processus, du compromis qui a permis la pacification durable de l'Europe.

2/ Les voies de l'unification économique, CECA, CEE

3/ la crise de la CED et l'échec de l'union politique

4/ Les pactes de la guerre froide en Europe/
carte

1/ le projet politique

L'unification de l'Europe est un projet partagé par de nombreux dirigeants politiques.

- Idée ancienne et internationaliste de fédération, exprimée par Hugo, Jaurès, Briand. C'est une idée familière aux socialistes, à d'autres mouvements comme celui des chrétiens-démocrates.

- Prise de conscience dès l'entre-deux-guerres, d'une nécessité, de la crainte du déclin de l'Europe, engendré par la guerre 14-18.

1923 *Coudenhove-Kalergi*, comte autrichien, fonde le mouvement pan européen et revendique les États-Unis d'Europe.

Textes / Union fédérale européenne 29-30, de Briand, Streseman, A.Léger. cf. Cliotexte)

- L'après-guerre suscite un renouveau de cette volonté, portée par de nombreuses personnalités de divers horizons politiques. Elle serait "la" solution aux tensions européennes, l'espérance de l'après-guerre.

Textes et Documents sur l'UE N°1

1946: Churchill Discours pour les États-Unis d'Europe

Textes et Documents sur l'UE N°2 : le Mouvement européen par J.B. Duroselle

Evolution et convergence des groupes favorables à une unification européenne. Importance du congrès de l'Europe de 1948

12-1946 : Création de l'Union européenne des fédéralistes à Paris, France. Avec les personnalités suivantes:

CHURCHILL (Conservateur

+ P.H. SPAAK (1899 -1972) : socialiste, réfugié à Londres pdt la guerre, ministre belge des affaires étrangères, (45-57) très anticommuniste. Acteur du Traité de Rome;

+ K ADENAUER, Rhénan, CDU, Chancelier allemand de 49 à 63;

+ Alcide de Gasperi (1881-1954), Italien du Trentin, chrétien-démocrate, 1° Ministre italien de 45 à 53, "Président de la Reconstruction", a su intégrer l'Italie aux alliés occidentaux dès 47, par un rapprochement avec les EU.

+ R. SCHUMAN (1886-1963): Lorrain, Chrétien-démocrate, leader du MRP, député depuis 1919, CECA, CED 1° Ministre en 47-48, puis M des Affaires étrangères,

+ J. PLEVEN --> Radical UDSR, pour la CED , 1° Ministre en 1950

J.MONNET (1888- 1979) économiste, appartient au mouvement en faveur de la planification, principal instigateur de la CECA et de la CED.

=> Convergence des tendances libérales, démocrates-chrétiennes, et vieil héritage social-démocrate fédéraliste. Anticommunisme commun.

Cependant, division sur les processus et les formes de l'unification: fédéralistes et unionistes

2/ Le contexte de la guerre froide précipite l'organisation de l'Europe

- Nécessité d'une Europe forte, unie contre le bloc socialiste. Comment défendre l'Europe?
- le sort de l'Allemagne: un "ventre mou" au cœur de l'Europe Occidentale. Comment la réintégrer, comment faire rayonner ses potentialités sur toute l'Europe, sans impérialisme? Comment préparer une réconciliation franco-allemande?
- Faut-il établir une supranationalité pour créer une Europe fédérale, pacifiée. S'inspirer du modèle des EU ou du Bénélux (Spaak, 1944)?
- Ou faire le choix d'une stratégie progressive, à l'image de l'unification allemande du XIX^es. Cette Europe unie ne peut être qu'occidentale, c'est à dire appartenir au camp occidental dans la guerre froide.
- **Un contexte de l'urgence en 1950:**
 - URSS dispose de l'arme atomique depuis 49
 - la guerre froide se développe en Asie par des conflits armés.

Fin de la guerre civile chinoise, protection de Formose, Taïwan à assurer

Début de la guerre de Corée, guerre d'Indochine

==> pb de la défense de l'Europe?

EU encouragent les initiatives d'union en Europe Occ: projet de la CECA, CED proposés en 1950

3/ Quelques institutions de coopération existent entre les pays européens avant l'engagement du projet de construction.

a) la libéralisation des échanges

1947-48 OEEC: a été créée pour la répartition des crédits EU + libéralisation des échanges, pour l'application du GATT — initiative américaine pour une libéralisation progressive du commerce international—. 1^o expérience

de coopération économique européenne et libéralisation des échanges. (influence des Etats-Unis)

5/1948 échec d'une union fédérale de l'Europe au Congrès des fédéralistes européens.

Conflit sur les processus de l'unification.

1948 Union douanière du Benelux.

b) la défense

3/1948 Pacte de Bruxelles: UEO = Union de Europe Occidentale, alliance militaire défensive: (F, B, NL, Lux, UK)+ I + Port

4/1949 Alliance atlantique

$UEO = (GB+F+NL+B+Lux+I+P) + (Isl+N+Dk) + G+T$ en 1952
+ RFA (en 1955)

==> Une Europe dépendante des Etats-Unis pour sa défense, fait essentiel.

c) la concertation politique

5/ 1949 Création du Conseil de l'Europe: 1° tentative de concertation politique de l'Europe , regroupant 10 pays, et créant une structure politique consultative, avec une assemblée de députés nommés et un conseil des ministres, décidant à l'unanimité, donc ayant peu de réel pouvoir. Les décisions ne sont applicables que si elles sont ratifiées par les Parlements nationaux. C'est un organe de concertation, un laboratoire où se forge l'esprit européen, puis plus tard un organe de préparation d'orientations à réaliser.

*F, GB, I, B, NL, Lux, S, DK, Irl, N, RFA (1950)
+ G, Isl, T, Chypre (61)*

Siège à Strasbourg:

11/1950 Cette instance a affirmé la Convention européenne des droits de l'Homme, et des libertés fondamentales

Va élaborer des conventions internationales, puis les "traités européens" servant de cadre au fonctionnement de l'Europe.

Reçoit à la Cour Européenne des droits de l'Homme, les demandes de recours individuels, ou collectifs, sur les violat° des droits de l'homme: GB condamnée pour l'Irlande, la F, pour les visas imposés aux étrangers, Afrique du Sud...

S'est étendu à tous les états démocratiques d'Europe Occ, et s'est ouvert aux pays de l'Est en 1995: + Aut, Bulg, Esp, Est, Finl, Hong, Lit, Pol, Port, Slov, Tch, Roum, Slo, CH, Licht, And, Malte, St Marin. + invités spéciaux: Russie + Croatie. C'est le vivier des futurs adhérents.

Cette diversité d'institutions n'est pas favorable à une unification rapide.

Conclusion-transition :

Une Europe divisée par la guerre froide. Une Europe occidentale fortement sous influence américaine. Des instances de coopération regroupant des ensembles d'Etats divers, avec des compétences limitées.

Les "européanistes", hommes politiques favorables à une union plus étroite, se sont déjà affrontés, mais n'ont pas renoncé à trouver des solutions de compromis qui permettront de créer des instances européennes plus autonomes.

II - Les étapes de la construction de l'Union européenne

1/ La coopération économique et l'échec de la première tentative de construction politique : 1950-1957

Pendant cette période, les acteurs de la construction européenne tentent 2 voies, l'une réussit, l'autre échoue.

1951 a) La CECA, 1^o étape de l'unité économique de l'Europe

T. R. Schuman 5/50: Discours de l'Horloge Cf Clotexte

1/ Dans quel contexte, R. Schuman a-t-il prononcé ce discours? (cf 1^o §)

2/ Quel processus d'unification propose-t-il?

3/ Quels sont les objectifs de ce projet, à court terme, à long terme?

4/ Quelle a été la portée de sa proposition?

Schuman est Ministre des Affaires étrangères d'un gouvernement dit de 3^o force dominé par le MRP. Il s'agit d'un discours solennel en direction des autres gouvernements européens. Projet préparé par J. Monnet, Commissaire au Plan.

J. Monnet : ancien secrétaire de la SDN, conseiller économique connu dans de nombreux pays, fut le lien entre la Résistance et les EU pdt la guerre.

1- **Le contexte:** 1^o §: les dangers de la situation internationale: tensions en Asie, traité URSS-Chine, les récents développements en Europe

Les difficultés de la reconstruction éco

Pb de l'All

La volonté de trouver pour l'Europe une voie autonome dans l'union.

En Europe occ., le MRP, ppal parti au pouvoir en F, est de la même famille que le CDU Adenauer et A de Gasperi. Des socialistes sont aussi impliqués dans le

projet européen: Blum, Spaak. Des conservateurs comme Churchill l'ont aussi porté. Le point commun est une forte opposition au système soviétique.

2 - Processus:

Unification progressive.

Propose une action concrète bénéfique pour tous les membres, créant une solidarité de fait.

Création d'un marché commun du Charbon et Acier en période de reconstruction.

Une 1° étape de la fédération , avec création d'une Haute Autorité et institutions communes

Structure ouverte aux autres états européens

Ce processus s'inspire du Bénélux (Spaak)

3 - Objectifs à court terme

Favoriser la reconstruction et le progrès éco pour tous les membres, par l'abaissement des prix du Charbon (1° source d'énergie de l'époque) et de l'Acier (principal matériau de la reconstruction)

1° occasion pour la RFA de rentrer sur la scène internationale: réintégration de sa puissance de production, conversion de ses industries vers un marché pacifique, mais aussi contrôle de sa production.

Favoriser la reconversion des régions industrielles frontalières de Lorraine, de la Sarre, la Rhénanie.

Créer une solidarité entre pays européens.

A long terme:

Une paix durable

Rendre à l'Europe sa puissance économique, autonome par rapport à l'aide américaine.

Créer une fédération, ou une entité politique.

1951: 4 - Portée du texte:

Accord entre 6 pays pour établir un marché commun du charbon et de l'acier, et fournir des débouchés européens aux capacités allemandes.

F-A - B- NL- Lux + Italie

Cas de la GB?

Développement rapide du commerce entre membres. Cependant rôle remis en cause par l'effacement du charbon au profit du pétrole qqes années plus tard.

Son organisation, conçue en 1951, pour des compétences très limitées a par la suite, perduré, à travers celle de la CEE actuelle.

- Hte autorité de 9 mbres--> projets, application des décisions (= future Commission)

- Conseil des ministres --> décisions

- Assemblée de la Communauté élue au suffrage indirect, par les parlements nationaux, peut renverser la haute autorité par une majorité des 2/3.

- Cour de Justice de Luxembourg pour les litiges.

1° organisation supranationale européenne (à 6), avec un budget, et quelque pouvoir.

b) la crise de la CED et l'échec de l'union politique

Pb de la défense de l'Europe

L'Europe a du retard en matière d'armement face à l'URSS qui n'a guère désarmé (175 divisions?, dispose de l'arme atomique en 1949)

Course aux armements commence véritablement et le potentiel de l'Allemagne doit être réexaminé. L'Alliance Atlantique conclut la nécessité de réarmement de l'All Occ. en contradiction avec Potsdam. Les EU souhaitent réarmer l'All. La F, la GB, l'URSS sont mécontentes, d'où crise?

La F est opposée au réarmement de l'All, elle propose:

10/50 Plan Plevén --> Tentative d'union militaire pour réintégrer l'All, créat° d'une armée européenne, par 6 pays, sans la GB, qui s'abstient, avec amalgame des ≠

nationalités. Ce qui permet un réarmement contrôlé et limité de l'All.

Prévoit des instances politiques supranationales:

1952: traité signé à Paris, ratifié par BNLX, RFA

Textes et Documents sur l'UE N° 3 Extraits du traité de la CED

1954 Ce projet est refusé par les F eux mêmes , au nom de l'indépendance nationale (Gaullistes) et du refus du réarmement alld (PCF)

= un compromis impossible: volonté des EU de réarmer l'Europe avec les forces allemandes

+ crainte des F d'une remilitarisation incontrôlée des Allds

1955 Crise F-EU suscite l'entrée de la RFA ds l'Alliance Atlantique. L'All reste privée de la fabrication des armes nucléaires, bactériennes, chimiques.

EU disposent de bases en Europe d'où ils peuvent atteindre l'URSS. Cet objectif militaire concrétise la politique d'endiguement des EU en Europe.

1955 La Russie consolide elle aussi ses alliances par le Pacte de Varsovie

=> Incapacité de la CEE à devenir une puissance politique, mais retour à des politiques nationales divergentes

c) la formation de la CEE à 6

Reprise prudente des négociations en 1955 pour préparer la CEE

1957 Traité de Rome -> CEE= F+A+ B+NL+Lux+I

-> Euratom, pour le dévpt pacifique de l'énergie nucléaire

Textes et Documents sur l'UE N° 4 Objectifs de la CEE

1/ Qu'est ce que la CEE prévue en 1957?

2/ Chercher la date de réalisation des objectifs inventoriés

3/ Quels sont les objectifs laissés de côté pendant les 20 années suivantes?

CEE: une union économique essentiellement douanière sur les produits industriels

Suppression des droits de douane dès 1968 sur les produits industriels.

Organisat°: cf CECA

Prend les décisions selon la règle de l'unanimité (jusqu'à la relance de l'Europe en 1985)

- **Assemblée de Strasbourg**, est seulement consultative

- **Cour de justice de Luxembourg**: veille au respect des traités de Rome

- **Commission de Bruxelles** formée de fonctionnaires nommés par les gouvernements prépare les décisions, cad, émet les "projets de directives" qui feront office de lois.

- **Conseil des ministres** différemment composé selon la spécificité des pbs à étudier. Prend les décisions selon la règle de l'unanimité (jusqu'à la relance de l'Europe en 1985)

1962 Difficultés à définir des politiques communes: seule la **politique agricole commune** occupe la majeure partie des compétences de l'Union en dehors du Marché Commun des marchandises.

=> **Une Europe des patries** souveraines est née, qui tient plus de la confédération que de la fédération. Ne pas oublier les réticences gaulliennes pendant la décennie 60. Souveraineté des pays est préservée.

Pb de son **élargissement** se pose rapidement.

Absence de politique énergétique, malgré l'Euratom

Absence de politique industrielle

Ne joue aucun rôle en matière de Relations Internationales

2/ Elargissement géographique et des compétences 1970-85

- Le contexte est la "coexistence pacifique" entre les blocs occidental et socialiste. Cette période permet la détente des relations internationales et réduit la "dépendance" militaire par rapport aux Etats-Unis, eux mêmes en difficulté avec la guerre du Viet-nam et la dépréciation du \$.

1973-75 Conférence d'Helsinki, entre pays européens de l'Ouest et de l'Est : par-delà la division Est-Ouest, les états européens recherchent une politique de pacification européenne ± consensuelle: reconnaissance des frontières établies, valorisation des droits de l'homme.

La Communauté européenne, union douanière fonctionne de manière assez satisfaisante, la croissance économique est à l'ordre du jour jusqu'en 1974, malgré un ralentissement, et une inflation persistante. Cette inflation est d'ailleurs liée à cette croissance. Le principal pb de la CEE est la question financière, car son commerce dépend du dollar.

La crise des années 70 interrompt la croissance économique et provoque la renaissance d'un chômage de masse. La conséquence en est une certaine méfiance populaire envers l'Europe, et le fait que les gouvernements nationaux ont d'abord à gérer leurs problèmes intérieurs. La construction européenne passe à l'arrière plan.

Les crises pétrolières, et les tensions sur le marché de l'énergie renforcent la dépendance envers le dollar. D'où le développement des préoccupations financières dès le début des années 70 au sein de la CEE.

- le premier élargissement à 9

En France, la résistance gaulliste à la construction politique de l'Europe appartient au passé. La GB va

pouvoir être intégrée à l'Europe, bien qu'elle y mette des limites.

1973 élargissement à 9 avec la GB, Irl , Dk

1981 nouvel élargissement géographique: Grèce : CEE à 10

Cet élargissement concerne un pays nettement plus pauvre, méditerranéen, et la CEE instaure les premiers programmes intégrés méditerranéens (PIM), destinés à réduire les disparités de développement économique entre les Douze.

- Dvpt de politiques communautaires, donc multiplication des compétences:

1962 PAC, principal poste du budget de la CEE

Mise en œuvre de nouvelles politiques:

sociale,

environnementale,

régionale (dès 1972)

financière

1975 : création du FEDER, Fonds européen de développement régional

Europe bleue: une politique de la pêche et des ressources de la mer. Gestion des stocks, des conflits sur les zones de pêche.

1975 1° Accord de Lomé, nouvelle politique avec PVD, pour un commerce plus équitable.

La CEE veut s'affirmer sur le plan international en renforçant les liens contractuels noués avec les pays du sud de la Méditerranée et avec les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (dits «pays ACP») associés grâce aux conventions successives de Lomé (1975-1989: Lomé I, II, III, IV) et à l'accord de Cotonou signé en juin 2000, traitant des échanges et de l'assistance au développement. Elle se veut alors un modèle original pour

favoriser le développement des PVD, en partie ses anciennes colonies.

1978 politique spatiale: 1° tir d'Ariane : un acte de coopération technologique et financière d'investissement.

Dès le début des années 70, l'union monétaire devient un objectif prioritaire, alors que la suspension de la convertibilité du dollar en or ouvrait une ère de grande instabilité monétaire mondiale, aggravée par les effets des chocs pétroliers de 1973 et de 1979.

1979 (03) S.M.E. système monétaire européen (décidé à Brême les 6 et 7 juillet 1978.). Le S.M.E. se substitue au système de change dit « serpent » monétaire institué le 24 avril 1972. Il donne naissance à l'ECU (European Currency Unit) le 13 mars 1979.

Le Pb des Européens est la recherche de solutions communes au pb de l'inflation et aux différences de "solidité" de valeur des monnaies sur le marché des changes, des monnaies qui créent des entraves à la liberté des échanges: en quelle monnaie échanger? Comment rapprocher les monnaies fortes (Dmark, florin NL) et les faibles (Lire et ± Franc) Dans le nouveau SME, une nouvelle monnaie virtuelle est créée : l'ECU, calculée selon un panier des valeurs monétaires de l'union. L'important c'est la limitation des marges de fluctuation des monnaies par la solidarité entre monnaies fortes et faibles.

Pour les états, il s'agit de mener une politique de "rigueur financière", c'est à dire la limitation des déficits et donc des dépenses publiques.

1979 : (06) 1° élections européennes du Parlement au suffrage universel.

La recherche de l'intégration politique se poursuit au cours de conférences peu médiatisées

1983 : Politique de la pêche

Cepdt pas de politique énergétique ou industrielle commune, malgré les difficultés du marché de l'énergie et les restructurations industrielles, liées partiellement à l'ouverture du marché intérieur de la CEE.

3/ La fondation de l'Union européenne par étapes et traités successifs

a) **Contexte politique:** poursuite de l'apaisement entre les blocs, socialistes au pouvoir en France, puis désintégration du bloc soviétique.

Développement de l'idéologie dominante de la modernisation par la libéralisation de l'économie, les déréglementations, la recherche de la compétitivité et de la libre concurrence. On parle sans cesse de crise, mais elle est surtout sociale et elle ne concerne pas tous les domaines de l'économie, ni toutes les régions.

b) **La relance pour une union économique libérale.**

1986 (02) **Signature Acte unique (1987):** relance de l'intégration européenne inspiré par Delors.

Doit aboutir en 1993 à un marché unique des services.

-> créer un marché intérieur: intégration financière, police, environnement

-> monnaie unique

(06) **Accords dit de Schengen à terme de 10 ans:** Liberté des échanges et de la circulation des personnes:

-> coopération judiciaire pour son contrôle.

-> coopération en politique étrangère. Mais l'Europe reste fondamentalement sous tutelle américaine.

+ **Eurêka:** projet d'une Europe de la technologie, par actions de coopération et d'échanges.

1/1/93 - **traité de l'Union Européenne dit de Maastricht:**

Décidé par le Conseil Européen. Une étape supplémentaire dans l'intégration européenne, financière surtout, pour la libéralisation des échanges de services, échanges financiers et des migrations de travailleurs au sein de l'UE. Il reste des aménagements à faire, pour lever les obstacles aux objectifs de l'Union: pb des écarts de fiscalité indirecte (TVA), ouverture des marchés publics,

normes sanitaires et techniques, tous obstacles à la "libre concurrence" érigée en principe dominant de référence.

La création d'une monnaie unique est prévue pour 1999.

Nouvelles politiques communes (toujours des compétences supplémentaires pour l'Union) sécurité intérieure, citoyenneté européenne.

A cette époque, on prévoit également une politique étrangère commune, dans le cadre d'une coopération intergouvernementale.

Sa ratification, parfois difficile, a provoqué un certain malaise contre l'Union Européenne.

France: référendum : 50,4 % de OUI, 49,6 % de NON

Abstentions?

Une Union européenne préparée à huis clos désormais?

1993 - Espace Economique Européen = (CEE) + (AELE),
sauf CH (Suisse)

Rappel : en 1960 AELE a été créée en concurrence contre la CEE, par la GB : ce n'était qu'un espace de libre-échange, sans TEC, ni politiques communes.

TEC : Tarif Extérieur Commun

GB (-> 1972) + Aut + Finl + Isl + N + S + CH + Licht

EEE: Une organisation de coopération pour l'emploi, l'environnement, la recherche et l'éducation.

L'adhésion des pays de l'AELE à l'UE est alors envisagée.

1995 4e élargissement : adhésion de l'Autriche , Finlande
et de la Suède. Refus du peuple norvégien. Europe à
15

Application des accords de Schengen dans 7 états (6+
GB?) libre circulation des personnes et contrôle de
l'immigration aux frontières.

c) L'union monétaire : Euro et BCE

1996 : 03 - Ouverture de la Conférence intergouvernementale
de Turin (CIG) en vue de la révision du traité en cours
(Maastricht) sur l'Union européenne.

12 - Décision par le Conseil Européen de Dublin de la mise en place de la monnaie unique: cadre juridique de l'euro, pacte de stabilité, nouveau mécanisme de change, Banque Centrale Européenne. Il adopte aussi une déclaration sur l'emploi.

1998 - 06 - Établissement de la Banque centrale européenne. Cette banque est indépendante des institutions de l'Union, c'est à dire qu'elle n'est pas responsable devant l'Union, et l'Union ne peut pas utiliser la politique monétaire comme outil de politique économique. Qui nomme son directeur?

Le but de cette banque se révèle être celui de préserver la valeur de l'Euro, monnaie "forte", au prix des pactes de stabilité, des restrictions des moyens à la disposition des gouvernements pour influencer sur leur économie : endettement limité, assez large cependant, inflation limitée, crédit cher.

L'Euro devient monnaie de réserve et de paiement, bien sûr au sein de l'Union

1999 : 01- Lancement officiel de l'Euro. L'Autriche, la Belgique, la Finlande, la France, l'Allemagne, l'Irlande, l'Italie, le Luxembourg, les Pays-Bas, le Portugal et l'Espagne adoptent l'euro comme monnaie officielle.

2000- 09 - Le Danemark refuse l'adhésion à la monnaie unique l'Euro.

2002 : 01- Mise en circulation de la monnaie unique l'Euro.

2003- 09 - La Suède refuse par référendum la monnaie unique

d) les progrès timides de la démocratisation de l'UE?

1999 - 05 : Le Traité d'Amsterdam entre en vigueur (signé en oct 1998)

Le nouveau Traité accorde plus d'attention aux droits des personnes et à la citoyenneté, et accroît les pouvoirs du Parlement européen dans certains domaines.

Il inclut aussi un nouveau titre sur l'emploi, un espace communautaire de liberté, de sécurité et de justice, des possibilités nouvelles en matière de Politique extérieure de sécurité commune (PESC) et de réforme des institutions en vue de l'élargissement.

Nouveaux Articles : Schengen : visas, asile, immigration

(rappel en 10/1998 instauration d'Europol, organe de coopération policière en Europe)

1° application : Jacques Santer, président de la Commission européenne, sollicite la confiance du Parlement.

1999 - 03 - 1° crise et remise en cause d'une Commission : Démission collective de la Commission à la suite du rapport du comité d'experts indépendants sur les allégations de fraude, de mauvaise gestion et de népotisme à la Commission.

06 : Elections au parlement Européen : UK - NL - DK - Irl - Aut - B - Esp - Finl - F - All - Gr - It - Lux - Port - Su. (15 Etats membres)

2000 - 12 - Les présidents du Parlement européen, du Conseil européen et de la Commission proclament solennellement la charte des droits fondamentaux de l'Union européenne.

Ces droits fondamentaux, ne sont plus "inaliénables". Ils sont repris en partie dans la partie II du projet de Traité - Constitution de 2005.

e) l'alignement sur la politique des EU

Textes et Documents sur l'UE N°5 : extrait de la Chronologie officielle de l'UE: juin 1999

Les extraits de la chronologie écrite par les services de l'UE, montrent comment l'UE travaille en étroite coopération avec les organismes internationaux tels que le G8 et l'OMC. Sa politique s'intègre dans les objectifs poursuivis par les EU, qui s'imposent dans le cadre très fermé du G8 et de l'OMC: au cours de ce véritable marathon des dirigeants européens, est édictée l'orientation de la politique mondiale sur laquelle s'aligne l'Union Européenne. Dans la forme, ces "formules" deviennent des leitmotifs répétitifs.

f) l'accélération du processus

2000 : 03- Sommet de Lisbonne : Dans la foulée, des orientations prises quelques mois avant, la réunion d'un Conseil européen spécial à Lisbonne définit

"une nouvelle stratégie de l'Union visant à renforcer l'emploi, la réforme économique et la cohésion sociale dans une économie fondée sur la connaissance."

Les objectifs se déclinent ainsi : "adapter l'économie européenne aux nouvelles conditions de l'économie mondiale. Il faut faire face ensemble à la concurrence des États-Unis et des pays nouvellement industrialisés. Il faut libéraliser les secteurs encore protégés, favoriser l'innovation et les investissements dans les entreprises, adapter les systèmes éducatifs à la société de l'information."

12 : "Le Conseil européen de Nice se réjouit des progrès réalisés dans la mise en œuvre de la stratégie de pré-adhésion pour la Turquie. Le Conseil examine aussi la politique européenne de sécurité et de défense; il approuve l'agenda social européen, il discute de l'innovation et de la connaissance en Europe, de la coordination des politiques économiques, de la santé et de la sécurité des

consommateurs, de la sécurité maritime, de l'environnement, des services d'intérêt général, de la sécurité d'approvisionnement de certains produits, de la liberté, de la sécurité et de la justice, de la culture, des régions ultrapériphériques et des relations extérieures.

La conférence intergouvernementale se termine par un accord politique sur le Traité de Nice."

Il s'agit là d'une extension considérable des compétences de l'Union. Par problèmes sociaux, le conseil européen entend le chômage, source de dépenses publiques, les retraites, le coût de la santé et des protections sociales. Il introduit les services d'intérêt général, qui ne sont pas les services publics et qui peuvent bien sûr être dans l'économie de marché.

2001 - 2 Traité de Nice ficelé, signé, en cours d'approbation
10 - Après un premier référendum négatif en 06-2001, les Irlandais acceptent le traité de Nice.

En 2001 les préoccupations de l'UE sont:

- lutte contre le terrorisme, (attentat aux EU, le 11/09)

- un nouvel élargissement,

- Convention pour préparer la prochaine CIG (nouveau Traité-Constitution)

On assiste à une accélération du processus, une sorte de fuite en avant, du point de vue du territoire géographique, et la destruction des "entraves à la concurrence" que sont les contraintes des charges sociales, réglementations diverses, généralement protectrices des droits des travailleurs.

2003: 10 ans après le marché unique, le Traité de Nice entre en vigueur

- le nouvel élargissement, exceptionnel par son importance

Dès 1998 le prochain élargissement est en cours de préparation.

L'adhésion est approuvée soit par le Parlement, soit par referendum et approbation des Etats concernés, issus de l'Europe orientale :

**Bulg - Hong - Pol - Tch - Roum - Slov - Est - Lett-
Litu - Slovénie - Chypre - Malte.**

- 2° chantier : le traité constitution

2003 06 - Présentation de l'avant-projet du Traité Constitution de l'UE

10 - Cet avant-projet va être retravaillé et amendé par la CIG (Conférence intergouvernementale) pendant près d'un an avant d'arriver au projet soumis à accord.

2005 Ce projet est en cours d'approbation. Certains pays comme l'Allemagne, votent par voie parlementaire, d'autres comme la France et 5 autres états, par référendum.

III- LE FONCTIONNEMENT DE L'UNION EUROPÉENNE

1/ Quel projet politique pour quelle Europe?

- Quelle entité politique? Objectif: créer une unité politique solide et indissoluble. De quelle nature?

T A. Spinelli encore absent

- *Union d'états ou chacun conserve une grande part de sa souveraineté. (= "confédération")*

- ou une fédération de pays avec un gouvernement contrôlé démocratiquement par un parlement et le maintien de certaines compétences nationales. Modèle EU ou Suisse.

- une autorité supra nationale administrative spécialisée selon les compétences de l'Union: un gouvernement de cadres administratifs, d'experts, de technocrates.

Ce courant d'idée provient du mouvement en faveur de la planification des années 30. Expérience des guerres, de Vichy, de la planification d'après-guerre. Sentiment du déclin de l'Europe.

- Les biographies des acteurs de la construction européenne nous les montrent comme étant des hommes politiques actifs dès l'entre-2 guerres, ou des experts en matière financière, commerciale, ayant souvent une expérience de la concertation internationale qui est déjà fort active avant 1940.

Selon Duroselle, les Britanniques, et une personnalité comme Adenauer, souhaitaient un pouvoir supranational fort, composé de ministres prenant des décisions concrètes dans l'intérêt de cette communauté nouvelle.

La volonté fédérale française et du Benelux souhaitait un projet politique construit à partir d'une assemblée constituante. Le compromis entre ces 2 positions fut décisif pour l'avenir : une assemblée consultative, un

conseil des ministres, le "Conseil de l'Europe", qui n'eut pas de vrai pouvoir.

On créa par la suite une haute autorité de la CECA pour un domaine très concret, élaborée sur ce modèle. Et au fur et à mesure des étapes de la construction européenne, on garda le même schéma.

Cette conception provient d'une part de la volonté que cette autorité supranationale soit indépendante d'un Etat dominant, et des fluctuations des gouvernements.

D'autre part, les Anglais étaient méfiants par rapport à une autorité supranationale. Chacun des Etats souhaitait garder ses prérogatives, de peur de tomber sous la "coupe" des autres.

Et de plus, à l'origine, le péché originel de l'Europe est la méfiance envers les peuples et l'émanation de leur volonté, leurs propres gouvernements, et encore plus leurs parlementaires.

Certains disent que l'Union européenne est une entité politique nouvelle, du jamais vu, parmi les modèles existants.

- Le principe de l'extension des compétences de l'Union fut ainsi établi par le principe de subsidiarité :

“Dans les domaines ne relevant pas de sa compétence exclusive, la Communauté n’intervient..., que dans la mesure où les objectifs ne peuvent être réalisés de manière suffisante par les Etats membres et... peuvent être mieux réalisés au niveau communautaire.”

- Les objectifs : Une déclaration de principes: la Convention des droits de l'Homme de 1950

Puis la charte des droits fondamentaux, reprise dans le Traité-Constitution de 2004, approuvée en 2000.

2/ des institutions peu démocratiques

Source : Schéma Belin Terminales - 1997, p. 178

Le Monde infographie 2005

a) un directoire politique: le Conseil européen

Composé des chefs d'Etat et de gouvernement

Orienté la politique en général, élabore une coopération politique entre pays membres

Se réunit au moins 3 fois /an

b) le Conseil de l'Union Européenne, ex-conseil des ministres:

C'est le principal centre de décision de l'Europe.

se réunit à Bruxelles ou au Luxembourg

Il est composé de ministres de chaque gouvernement, présidé à tour de rôle par 1 représentant de chaque pays selon un mandat de 6 mois. Chaque ministre est responsable devant son propre gouvernement, lui-même responsable devant le parlement national.

Textes et Documents sur l'UE N°8: Le Conseil Européen , ex conseil des ministres :

- Il participe au pouvoir législatif, en adoptant les directives proposées par la commission, après consultation du Parlement. Adoption à la majorité qualifiée, ou à l'unanimité.

Les directives sont la législation cadre de l'UE, chaque état étant tenu de les intégrer à sa législation nationale.

Textes et Documents sur l'UE N° 7 : La définition des majorités au sein du Conseil Européen ou des ministres

c) la Commission dite de Bruxelles,

est composée de fonctionnaires (les dits "technocrates" ou "eurocrates" de Bruxelles).

Elle siège aussi au Luxembourg,

Elle prépare les dossiers et propose les directives communautaires, et adopte des règlements.

Elle applique les directives adoptées.

Elle joue donc un rôle décisif dans la politique communautaire et une grande partie du pouvoir législatif ainsi que du pouvoir exécutif, alors qu'elle n'est pas une institution élue. Cependant la commission a été voulue indépendante des instances nationales. La Commission est un élément important de la confusion des pouvoirs, contraire au principe de séparation, nécessaire à la démocratie.

Elle peut être censurée par le Parlement, mais cela ne s'est produit qu'en 1999, pour la 1^o fois. Depuis 1993, le Parlement investit la Commission.

"Les règlements sont imposés tels quels par la Commission et doivent être intégrés aux législations nationales."

d) le Parlement, instance de démocratisation.

se réunit à Strasbourg.

Il est composé de députés élus au suffrage universel, tous les 5 ans

Encyclopédie Universalis 9, Pascal Fontaine, L'union Européenne: Acte de Bruxelles, 1976, modifié, 1995

<http://www.info-europe.fr/document.dir/fich.dir/QR000878.htm>

Textes et Documents sur l'UE N° 6: tableau de répartition des sièges par pays

◇ Il participe au pouvoir législatif: il émet un avis sur les directives, propose des amendements, voire le rejet des directives proposées par la Commission et le conseil des ministres. Pouvoir accru depuis Maastricht, Amsterdam et Nice.

Amsterdam : "Le Parlement européen et le Conseil des ministres de l'Union européenne arrêtent donc ensemble, sur un pied d'égalité, la plupart des textes législatifs et notamment tous ceux qui concernent le citoyen: emploi, santé, libre circulation, recherche, environnement, égalité de rémunération...;"

Nice : " • procédure de codécision : si le Conseil n'a pas pris en compte la position du Parlement dans sa position commune, celui-ci peut empêcher l'adoption de la proposition. Le Traité d'Amsterdam a étendu cette procédure à une quarantaine de domaines et l'a ramenée à deux lectures;
• avis conforme : l'avis du Parlement doit être respecté pour la conclusion d'accords d'association avec les pays tiers et pour l'adhésion de nouveaux Etats membres.

<http://www.info-europe.fr/document.dir/fich.dir/QR000875.htm>

◇ Il adopte le budget établi en coopération avec le Conseil.

"Pouvoir budgétaire : le Parlement européen peut modifier, dans certaines limites, la répartition et le montant des dépenses dites "non obligatoires" (dépenses de fonctionnement des institutions et dépenses opérationnelles du budget de l'UE. Par exemple: crédits du **FSE**, du **FEDER**, pour la **recherche**, la politique industrielle...). Le Parlement peut également proposer des modifications des dépenses obligatoires (qui découlent du Traité, notamment celles liées à la **PAC**) mais, dans ce cas, c'est le Conseil de l'UE qui statue en dernier ressort. Le Parlement arrête le **budget** définitif de l'UE (généralement en décembre de chaque année). Il peut à cette occasion le rejeter en bloc.

Encyclopédie Universalis 9, Pascal Fontaine, L'union Européenne:

"Le Parlement dispose de pouvoirs budgétaires importants, qu'il partage avec le Conseil en tant que co-autorité budgétaire. Il peut

augmenter certaines dépenses, et rejeter l'ensemble du budget à la majorité qualifiée."

◇ Contrôle sur les autres institutions

Il contrôle les autres institutions. Depuis 1994, il investit la Commission, peut la censurer (suffrage majorité des 2/3), poser des questions imposant un débat au Conseil.

Droit de constituer des commissions d'enquête, droit de saisir la Cour de justice des Communautés, intenter un recours en annulation d'une décision.

Le médiateur européen est nommé par lui pour 5 ans. Il reçoit les plaintes des citoyens et cherche des solutions.

e) Les organes de contrôle judiciaire:

Cour de justice des communautés européennes du Luxembourg

Créée en 1951 "Elle peut être saisie d'un recours en annulation contre un acte de la Commission ou du Conseil, ou bien encore d'un recours en carence lorsque l'inaction de ces organes constitue une violation du droit. Elle peut aussi être conduite à constater la violation par les États de leurs devoirs communautaires. La Cour peut être saisie par un organe communautaire, par un État membre, et par des particuliers, personnes physiques ou morales" (EUII).

Le pouvoir de l'Union européenne est donc bien un pouvoir supra national, de nature non parlementaire, dans la mesure où l'orientation politique est adoptée par les Chefs d'Etat, selon des objectifs économiques et financiers pré-établis. Cependant la dynamique de ce pouvoir est la recherche d'un compromis et d'un consensus entre pays membres.

3/ des compétences toujours plus étendues à partir de l'économie

- les traités successifs

L'union européenne, fonctionne par traités successifs, qui élargissent ses compétences progressivement.

Dès qu'un traité entre en fonction, des négociations s'ouvrent entre experts et gouvernants pour préparer le suivant. Il en est de même pour les élargissements.

Encyclopédie Universalis 9, Pascal Fontaine, L'union Européenne:

"Le traité fixe des objectifs généraux, assortis d'échéances, en chargeant les institutions d'arrêter ultérieurement, suivant des procédures déterminées, les règles de fond (notamment le contenu des politiques communes) et de les adapter à l'évolution des situations."

- les compétences de l'Union

Rappel du principe de subsidiarité.

=> créat° d'un marché intérieur unifié

- circulation des marchandises, douanes, transports

- PAC: fixation de prix agricoles

- Europe bleue: gestion des ressources de la pêche

- la stabilité monétaire

- politiques régionales

Absence de politique industrielle, de l'énergie

Depuis l'acte Unique et Maastricht, les compétences sont étendues:

à tous domaines touchant à la libre circulation des hommes, des capitaux et des services.

À la lutte concertée contre le terrorisme.

Désormais, la sécurité intérieure, la politique étrangère, l'environnement, la culture, la santé, l'éducation, la consommation, les transports, sont orientées par la politique européenne.

La politique industrielle, la recherche, la culture sont plutôt du ressort de la coopération.

La politique de la BCE visant à assurer exclusivement la stabilité monétaire et la valorisation de l'Euro sur le plan mondial, induit le fameux "pacte de stabilité", qui impose aux états une politique de limitation de l'endettement, des déficits publics, ce qui réduit leur marge de manœuvre.

4/ le budget de la CEE

Textes et Documents sur l'UEN° 10 : tableau de répartition des dépenses.

- Le budget général, annuel

Recettes: Pas d'impôt européen, 4 ressources propres:

En 1995 : "Ressource TVA" , impôt indirect, au taux variable selon les états, impôt sur la consommation, donc profondément injuste dans son principe. (50 en 1995)

"ressource PNB" : Contribution volontaire des états / PNB (22% en 1995)

droits de douane (18% en 1995)

Prélèvements agricoles.

Hors Budget, contributions nationales en faveurs d'actions spécifiques: Fonds européen de développement, certaines dépenses des PESC et coopération policière et judiciaire en matière pénale.

- Ses dépenses :

Le budget augmente de 18% de 2000 à 2004

Les postes de dépenses traditionnelles régressent lentement en part du budget, c'est à dire que les dépenses stagnent ou régressent pour l'agriculture et les fonds structurels, alors que les dépenses pour les

adhésions croissent fortement, et doivent continuer à le faire pour atteindre 17% du budget en 2006.

Le budget prévisionnel a été établi en 1999 pour 5 ans.

Son évolution montre que le premier objectif dynamique de l'Union est l'élargissement, en dehors des politiques communes financières établies depuis longtemps : PAC - Fonds d'aide aux régions et de cohésion sociale - Actions communautaires ciblées.

- Le budget de l'UE doit être obligatoirement équilibré en recettes et en dépenses. La Communauté n'est pas autorisée à recourir à l'emprunt pour couvrir ses dépenses. Afin d'éviter tout dérapage, depuis 1988, des perspectives financières fixent un plafond et la composition des dépenses pour plusieurs années. Les dernières, l'Agenda 2000, couvrent la période 2000-2006. Le prochain programme budgétaire est en cours de négociation en même temps que le débat sur la Constitution.

- **Un budget modeste :**

Un montant modique : 1,08 % du PNB de l'UE en 2002 ou 1,54 % en incluant la totalité des dépenses. Pour 2005, le budget avoisine 116,5 milliards d'euros

A titre de comparaison, le budget de la France était de 350 milliards d'euros (loi de finances 2005). Le budget de l'UE n'est en rien comparable à celui d'un État fédéral : aux États-Unis la part du budget central, estimé par référence au PNB, est plus de dix fois supérieur à celui de l'UE.

- **Un débat important s'ouvre sur le prochain programme budgétaire à partir de 2007.** les grands pays, fournisseurs de la plus forte contribution

sont hostiles à toute augmentation de la part du PNB (1,2%) Ils envisagent même de la réduire.
CF articles du Monde en cours (mai 2005)

5/ La quête de l'union politique - Le débat sur le Traité constitutionnel

a) le contexte évolue

Depuis Maastricht, nouveau contexte: l'Europe socialiste est dissoute, et ces pays ont entrepris leur démocratisation, et la libéralisation de leur économie.

L'Allemagne est réunifiée, mais les Allemands ont lourdement payé cette réunification: chômage massif à l'Est, coût des nouveaux investissements

On a assisté également à l'éclatement de la Yougoslavie et de la Tchécoslovaquie, dans des conditions fort différentes : processus pacifique en Tchécoslovaquie, et guerre civile barbare en Yougoslavie imposant une prise de position internationale.

Le 11 septembre 2001 est un traumatisme décisif aux Etats-Unis, mais aussi dans tout le monde occidental, qui place au premier plan la lutte et la sécurité face au terrorisme.

3/1996-1997 - La Conférence "Intergouvernementale" de Turin

Objet: redéfinir l'architecture de l'Union

Volonté de s'affirmer sur le plan international, comme puissance politique.

Débats:

Organiser une défense commune? dans le cadre de l'OTAN ou UEO?, cad avec ou sans les EU? : ils ont choisi l'OTAN

Se donner un représentant représentatif? Un M. PESC: Pol Ext Sécurité Commune: un ministre des Affaires étrangères.

Définir une politique étrangère: à l'unanimité ou à la majorité qualifiée?

Pb des relations avec les pays du Sud?

Pb des difficultés sociales et économiques liées aux exigences de Maastricht, puis des élargissements, délocalisations.

Une Europe sociale, ou Europe de libre-échange? : une Europe du libre-échange.

Croissance des inégalités sociales et des pauvres, exclus du marché du travail, ou d'un emploi régulier. 30 millions de chômeurs recensés en Union Européenne.

Crainte du démantèlement des protections sociales, (retraites) la concurrence sur le marché du travail au profit des salaires les + bas, le démantèlement des services publics, permettant à tous l'accès au train, au téléphone (privatisé), à l'instruction, à l'information, sous prétexte de libéralisation et de libre concurrence non faussée

-Une intégration à 2 vitesses?

Pays ayant accepté l'Euro.

RU et sa clause de non déficit dans sa participation à la Communauté, remise en cause, aujourd'hui.

- accord de départ

Confirmation des anciens traités dont Maastricht: harmonisation des conditions d'inflation maîtrisée, réduction de l'endettement, et des déficits budgétaires.

Créer une Union plus proche des citoyens: protection sociale, sécurité, justice.?

Mise en place d'institutions efficaces, dans la transparence

dvpt des moyens pour une politique de la défense.

- perspectives et freins dans le débat préliminaire à la Constitution

minimalistes: Union européenne libérale mais sous tutelle des EU

maximalistes: Partisans d'une Europe intégrée

Freins: GB, Suède

tentations nationalistes de repli.

Crainte des petits pays d'être dominés par l'All ou les 4 pays dominants de fait.

Les arguments du débat, très controversé, ne seront pas donnés dans ce cours.

(A suivre)

CHRONOLOGIE

http://europa.eu.int/abc/history/index_fr.htm

Et autres sources dont Encyclopédie Universalis

- 1929 : A. Briand suggère l'utilité d'une "fédération européenne"
- 1946 : 19/09 : Dans un discours prononcé à l'Université de Zurich, Winston Churchill plaide pour l'édification d'une "sorte d'États-Unis d'Europe".
(12) - Création de l'Union européenne des fédéralistes à Paris, France.
- 1947 Plan Marshall
- 1948 Instauration de l'OECE pour gérer l'aide financière des EU.
Création de l'UEO
- 1949 Création du Conseil de l'Europe - Ratification du Traité de l'Alliance Atlantique.
- 1950 Pleven (F) propose la CED
- 1951 Traité de Paris instituant la CECA.
- 1952 Traité de Paris instituant la CED.
- 1954 Le Parlement français refuse de ratifier le traité de la CED.
- 1957 Traité de Rome crée la Communauté Economique européenne CEE (F+I+RFA+NL+B+Lux) et l'EURATOM.
- 1959 Création de l'AELE sous l'égide de la Grande Bretagne.
- 1961 Proposition du plan Fouchet de confédération, refusé.
- 1962 Création de la Politique Agricole Commune. (PAC)
- 1963 Traité franco-allemand de coopération
Veto français (De Gaulle) à l'adhésion de la Grande Bretagne.
Mise en place de la PAC (Politique Agricole Commune)
(07) Signature à Yaoundé de la convention d'association entre la C.E.E. et dix-huit pays africains.
- 1967 politique de la chaise vide au sujet de la PAC
De Gaulle se prononce pour l'"Europe des Patries"

- (07) Fusion des exécutifs des trois communautés (C.E.C.A., C.E.E., Euratom) au sein d'un Conseil et une Commission uniques.
- 1972 Referendum en France sur l'adhésion de la GB à la CEE.
- 1973 (01) 1^e Elargissement de la CEE: adhésion de la GB, Irlande, Danemark. 9
- 1975 (02) Signature de la première convention de Lomé associant la C.E.E. à quarante-six États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (A.C.P.).
- 1979 Entrée en vigueur du Système Monétaire Européen.
SME
1° Elections au suffrage universel direct, au Parlement européen.
- 1981 2^e élargissement : Adhésion de la Grèce. 10
- 1986 3^e élargissement : Adhésion de l'Espagne et du Portugal. 12
- 1986 Signature de l'Acte Unique Européen, prévoyant l'instauration du "Grand marché unique" en 1993
- 1989 (11) Chute du Mur de Berlin
- 1990 (10) Réunification de l'Allemagne.
- 1992 Signature du Traité de Maastricht.
Création d'une unité militaire franco-allemande.
- 1995 4^e élargissement : adhésion de l'Autriche de la Finlande, et de la Suède. Refus du peuple norvégien.
UE à 15
(03) Entrée en vigueur des accords de Schengen dans 7 états .
- 1996 : 03 - Ouverture de la (CIG) Conférence intergouvernementale de Turin en vue de la révision du traité sur l'Union européenne.
12 - Le Conseil européen de Dublin décide la mise en place de la monnaie unique
- 1997 : 09 - Le Conseil extraordinaire de l'UEO adopte une déclaration sur le rôle de l'UEO et ses relations avec

l'Union européenne et avec l'Alliance atlantique, à annexer à l'acte final du traité d'Amsterdam.

10 - Signature du Traité d'Amsterdam

1998: Préparation de l'adhésion de 10 états nouveaux et du passage à l'Euro pour 11 Etats

06 - Établissement de la Banque centrale européenne.

10 - Entrée en vigueur de la Convention Europol.

1999 : 01- Lancement officiel de l'Euro. L'Autriche, la Belgique, la Finlande, la France, l'Allemagne, l'Irlande, l'Italie, le Luxembourg, les Pays-Bas, le Portugal et l'Espagne adoptent l'euro comme monnaie officielle: zone Euro

03 - Démission collective de la Commission sur les allégations de fraude, de mauvaise gestion et de népotisme à la Commission.

05 : Le Traité d'Amsterdam entre en vigueur.

06 : Elections au parlement Européen

06 Marathon européen : participation au G8, à un sommet décisif avec les EU, le Japon, à la conférence de Rio.

2000 : 03- Conseil Européen spécial : stratégie de Lisbonne:

06 - Convention de Cotonou, Benin, entre la Communauté et les États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP), en vue de remplacer les conventions de Lomé.

09 - Le Danemark refuse l'adhésion à la monnaie unique l'Euro.

12 : En marge du Conseil européen de Nice, les présidents du Parlement européen, du Conseil européen et de la Commission proclament solennellement la charte des droits fondamentaux de l'Union européenne.

2001 : 02 - Traité de Nice signé.

10- Soutien aux Etats-Unis touchés par l'attentat du 11/09

2002 : 01- Mise en circulation de la monnaie unique l'Euro.

03 - Le système européen de positionnement et de navigation par satellite, GALILEO, est lancé.

05 : L'Union européenne ratifie le protocole de Kyoto.

07 - Expiration du traité de la CECA, après 50 ans.

10 - Après un premier référendum négatif en 06-2001, les Irlandais acceptent le traité de Nice.

2003: 10 ans après le marché unique, le Traité de Nice entre en vigueur

Approbation de l'élargissement de 2004 vers l'Europe orientale.

06 - Présentation de l'avant-projet du Traité Constitution de l'UE

10 - Cet avant-projet est retravaillé et amendé par la CIG pendant près d'un an avant d'arriver au projet soumis à accord.

09 - La Suède refuse par référendum la monnaie unique

2004 : Irlande présidente du Conseil de l'UE

25-03 : Le quatrième Conseil européen de printemps se tient à Bruxelles, Belgique. Il se concentre sur la stratégie de Lisbonne et la situation économique, sociale et environnementale dans l'Union. Il a également reçu un rapport de la Présidence sur la Conférence intergouvernementale et adopté une déclaration sur la lutte contre le terrorisme.

30-04 : La Commission européenne publie un livre vert sur les partenariats public-privé et le droit

communautaire des marchés publics et des concessions.

1-05 : Le traité d'adhésion entre en vigueur et le plus grand élargissement de l'Union européenne en terme de portée et de diversité devient une réalité avec 10 nouveaux pays - Chypre, la République tchèque, l'Estonie, la Hongrie, la Lettonie, la Lituanie, Malte, la Pologne, la République slovaque et la Slovénie - représentant tous ensemble plus de 100 millions de citoyens, rejoignant l'Union européenne.

- Le Parlement européen procède à un vote formel d'approbation des 10 nouveaux Commissaires venant des 10 nouveaux États membres au cours de la dernière période de session de la législature actuelle. Le Conseil des ministres a également formellement nommé les dix nouveaux Commissaires.

- Oubli significatif: les élections au parlement européen de mai.